

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 10/07/2026 - 120793 - 2007 B 25750 - 501 422 844 - SYNA

SYNA

Société à Responsabilité Limitée au capital de 350 000 euros
Siège social : 64, rue des Mathurins – 75008 Paris
501 422 844 R.C.S. Paris

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Exercice clos le 31 décembre 2022

En date du 14 juin 2023

00 0 00

L'an deux mille vingt-trois, le 14 Juin, à 14 heures, les associés de la société SYNA, société à responsabilité limitée au capital de 350 000 euros, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation de la gérance.

Composition de l'assemblée

Sont présents ou régulièrement représentés les associés suivants, titulaires de la totalité des 11 500 parts sociales composant le capital :

Associé	Nombre de parts
Monsieur Bernard BRAKHA	5 750
Madame Annie BRAKHA, née LANCRI	5 750
TOTAL	11 500

La totalité des parts sociales étant présente ou représentée, l'assemblée peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur Bernard BRAKHA, gérant de la société.

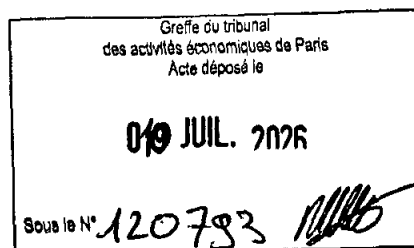
Rappel de l'ordre du jour

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion établi par la gérance ;
2. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
3. Affectation du résultat de l'exercice ;
4. Approbation des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
5. Quitus à la gérance ;
6. Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président précise que les documents prévus par la loi, et notamment le rapport de gestion, l'inventaire et les comptes annuels, ont été tenus à la disposition des associés au siège social dans les conditions et délais légaux.

Après lecture du rapport de gestion et discussion, le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant plus la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes.



[Signature]

RÉSOLUTIONS

Première résolution – Approbation des comptes annuels

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance et pris connaissance des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés, se soldant par un **bénéfice de 5 826,51 euros**, ainsi que les opérations qu'ils traduisent et qui sont résumées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution – Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 5 826,51 euros, en totalité au compte « report à nouveau », de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	5 826,51 €
Report à nouveau antérieur (créditeur)	803 629,04 €
Affecté au report à nouveau	5 826,51 €
Report à nouveau après affectation (créditeur)	809 455,55 €

Le compte « report à nouveau » est ainsi porté de 803 629,04 euros à 809 455,55 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution – Conventions réglementées

L'assemblée générale, statuant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et après avoir pris connaissance du rapport spécial de la gérance, approuve les conventions qui y sont mentionnées, et notamment les opérations relatives au compte courant d'associé de Monsieur Bernard BRAKHA, dont le solde créditeur s'élève à 363 857,79 euros au 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution – Quitus à la gérance

En conséquence de l'adoption des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

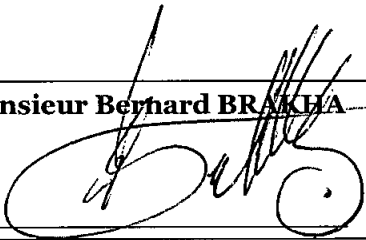
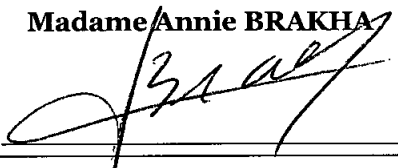
Cinquième résolution – Pouvoirs

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Monsieur Bernard BRAKHA 	Madame Annie BRAKHA 
---	--

SYNA

Société à Responsabilité Limitée au capital de 350 000 euros

Siège social : 64, rue des Mathurins – 75008 Paris

501 422 844 R.C.S. Paris

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE

Présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Exercice clos le 31 décembre 2022

oo O oo

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle à l'effet de vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Activité de la Société au cours de l'exercice

La Société exerce une activité de société holding, consistant pour l'essentiel en la détention et la gestion d'un portefeuille de participations dans diverses sociétés immobilières et commerciales, ainsi qu'en la mise à disposition de financements à ces sociétés sous forme de comptes courants. Le chiffre d'affaires, constitué de prestations de services, s'est élevé à 1 800 euros au cours de l'exercice.

Résultats de l'exercice

Le résultat d'exploitation ressort à -296 871 euros, reflétant la structure de coûts propre à une société holding dont les produits sont essentiellement de nature financière. Le résultat financier s'établit à +292 129 euros, porté par les produits de participation (370 999 euros) et les intérêts des créances rattachées, sous déduction des intérêts sur dettes de participation (78 870 euros). Le résultat exceptionnel est positif à +2 606 euros.

Après prise en compte d'un produit d'impôt de 7 963 euros, correspondant aux réductions d'impôt au titre des dons, l'exercice se solde par un bénéfice net de 5 826,51 euros, contre 61 546 euros au titre de l'exercice précédent.

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 5 826,51 euros, en totalité au compte « report à nouveau », qui serait ainsi porté de 803 629,04 euros à 809 455,55 euros.

Dividendes des trois derniers exercices

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois exercices précédents.

Filiales et participations

Au 31 décembre 2022, la Société détient des participations dans quinze sociétés, parmi lesquelles la SARL SIBER (50 %), la SARL LA PLACE (99 %), la SNC MARINA (99 %), les SCI PRADO 141 et SAINT LAZARE 92 (50 %), la SARL 140 RUE DE RIVOLI (33 %), la SARL DES CHAMPS (20 %), ainsi que diverses autres SNC et SCI. La valeur brute des titres de participation s'élève à 212 792 euros et les créances rattachées à ces participations à 2 125 898 euros.



Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux articles 223 quater et 39-4 du Code général des impôts, nous vous précisons que le montant des charges non déductibles fiscalement (taxe sur les véhicules de société) s'est élevé à 435 euros au cours de l'exercice.

Recherche et développement

La Société n'a engagé aucune dépense de recherche et développement au cours de l'exercice.

Événements postérieurs à la clôture et perspectives

Aucun événement significatif de nature à remettre en cause la continuité de l'exploitation n'est intervenu entre la date de clôture et celle d'établissement du présent rapport. La Société entend poursuivre son activité de gestion de participations et d'accompagnement financier de ses filiales.

Conventions réglementées

Les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et notamment celles relatives au compte courant d'associé de Monsieur Bernard BRAKHA, font l'objet d'un rapport spécial soumis à votre approbation.

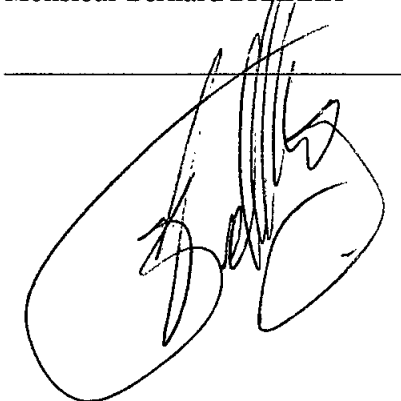
Résolutions soumises à votre approbation

Nous vous invitons, après la lecture du présent rapport et de celui relatif aux conventions réglementées, à approuver les comptes de l'exercice, à statuer sur l'affectation du résultat dans les conditions exposées ci-dessus et à donner à la gérance quitus de sa gestion.

Fait à Paris, le 14 Juin 2023.

La Gérance

Monsieur Bernard BRAKHA

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by a series of vertical strokes and a final flourish, positioned over a horizontal line.

SYNA

Société à Responsabilité Limitée au capital de 350 000 euros
Siège social : 64, rue des Mathurins – 75008 Paris
501 422 844 R.C.S. Paris

FEUILLE DE PRÉSENCE

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Réunie au siège social le 14 Juin 2023

Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

oo O oo

La présente feuille de présence est dressée en application de l'article R. 223-24 du Code de commerce. Les associés ci-après désignés, représentant l'intégralité des parts sociales, ont émargé la présente feuille :

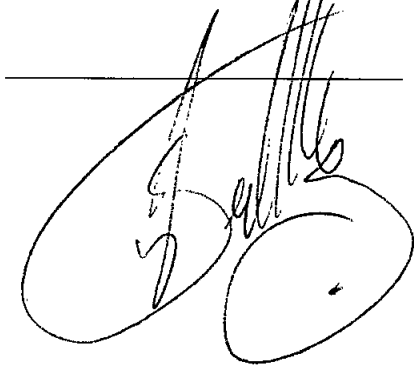
Associé	Parts	Présence et signature
Monsieur Bernard BRAKHA	5 750	Présent — _____
Madame Annie BRAKHA, née LANCRI	5 750	Présente — _____
TOTAL	11 500	

Le nombre total de parts sociales présentes ou représentées s'élève à **11 500 parts**, soit la totalité des 11 500 parts composant le capital social.

La condition de quorum requise par la loi étant satisfaite, l'assemblée a pu valablement délibérer.

Certifiée exacte et arrêtée par le Président de séance,

Le Président de séance
Monsieur Bernard BRAKHA



① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/12/2022 ③	Net 31/12/2021 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	140 777	AU	22 163	118 614
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	212 792	CV	212 792	212 792
Créances rattachées à des participations (2)	BB	2 125 898	BC	2 125 898	3 688 792
Autres titres immobilisés (2)	BD	125 000	BE	125 000	125 000
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	303 817	BI	303 817	303 817
TOTAL II	BJ	2 908 284	BK	22 163	4 445 826
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
- de biens	BN		BO		
En cours de production :					
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	402 480	BY	402 480	400 320
Autres créances (3)	BZ	669 388	CA	669 388	563 480
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	4 938 423	CG	4 938 423	350 889
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
TOTAL III	CJ	6 010 291	CK	6 010 291	1 314 689
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	8 918 574	IA	22 163	8 896 412
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations	Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

		Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital social ou individuel (1) (dont versé)	350 000	DA 350 000	350 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		DB	
Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence)	EK	DC	
Réserve légale (3)		DD 17 500	17 500
Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	DF	
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG 17 190	17 190
Report à nouveau		DH 803 629	742 083
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		DI 5 827	61 546
Subventions d'investissement		DJ	
Provisions réglementées		DK	
TOTAL I		DL 1 194 145	1 188 319
Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN	
TOTAL II		DO	
Provisions pour risques		DP	
Provisions pour charges		DQ	
TOTAL III		DR	
Emprunts obligataires convertibles		DS	
Autres emprunts obligataires		DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 660	
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI	DV 7 591 338	4 403 467
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 4 226	5 034
Dettes fiscales et sociales		DY 87 542	145 195
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
Autres dettes		EA 18 500	18 500
Produits constatés d'avance (4)		EB	
TOTAL IV		EC 7 702 266	4 572 196
Écarts de conversion passif	V	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		EE 8 896 412	5 760 515

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 702 266	652 648
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH	660	

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total	31/12/2021
Ventes de marchandises	FA		FB		FC	
Production vendue : - biens	FD		FE		FF	
- services	FG	1 800	FH		FI	1 800
Chiffre d'affaires net	FJ	1 800	FK		FL	1 800
Production stockée					FM	
Production immobilisée					FN	
Subventions d'exploitation					FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	
Autres produits (1) (11)					FQ	16
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 801
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	
Variation de stock (marchandises)					FT	
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	
Autres achats et charges externes (3)					FW	136 481
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	510
Salaires et traitements					FY	100 000
Charges sociales (10)					FZ	54 154
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	6 836
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB	
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)					GE	691
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	298 672
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-296 871
Bénéfice attribué ou perte transférée					GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré					GI	
Produits financiers de participations (5)					GJ	370 999
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
Différences positives de change					GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP	370 999
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	78 870
Différences négatives de change					GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	78 870
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	292 129
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	-4 742

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

		31/12/2022	31/12/2021
	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 7 176	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 7 176	
	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 4 570	4 500
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 4 570	4 500
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI 2 606	-4 500
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX	HJ	
	Impôts sur les bénéfices X	HK -7 963	-1 387
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL 379 976	406 788
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM 374 149	345 242
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN 5 827	61 546
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	- Produits de locations immobilières	HY	
	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG 922	
(3)	- Crédit-bail mobilier	HP 31 367	58 977
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH 1 211	
(5)	- Produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6 bis)	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX	
(6 ter)	Dont : - Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	- Transferts de charges	A1	
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2 54 154	59 724
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5 54 154		
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives A6		
	obligatoires A9		
(13)	(dont cotisations facultatives Madelin) A7		
	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite) A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	AMENDES	3 360	
	REGUL AMOR CESSION		6 255
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs
	REGUL INTERET CC VH		689
	ANNUL DOUBLE DAP MACBOOK		232
	ECART DAP SCOOTER N-I	1 211	